

LE MARQUELOT

SAINT-HILAIRE DE LA NOAILLE

www.sainthilairedelanoaille.fr
secretariat@sainthilairedelanoaille.fr

Journal communal et des associations

N° 18



Le mot du Maire



Bonjour à toutes et tous,

L'année 2023 est déjà bien entamée et l'été arrive à grands pas, espérons que les pluies du printemps vont continuer, sans dégâts, afin de ne pas vivre une deuxième année de sécheresse.

L'année 2022 a vu la réalisation de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de l'église avec une mise en valeur de l'entrée du cimetière. D'autres travaux sont prévus au cimetière en 2023/2024, avec la construction d'un columbarium et jardin du souvenir.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'une tondeuse et d'une remorque pour l'entretien des terrains communaux.

L'année 2023 a commencé par le recensement de la population, celle-ci baisse d'un habitant à 287 contre 288 en 2017, mais elle a déjà évolué depuis le 19 février avec 2 naissances, la vente de 2 maisons qui étaient vacantes, et le début de construction de 2 maisons.

L'adressage a continué pour entrer en fonction au 1^{er} Mai, je sais que c'est source de complications pour vous, mais c'est une étape importante qui va grandement améliorer la qualité de distribution du courrier, de livraison des colis et surtout pour l'intervention des services de secours, médecins, SAMU, pompiers, etc. d'où l'importance de bien afficher la plaque de numéro qui vous a été offerte et distribuée par la mairie fin avril.

ENEDIS a commencé d'importants travaux sur la commune avec l'enfouissement de 9 kms de lignes haute tension, le réseau sous-terrain est terminé, les raccordements se feront à l'automne et les lignes aériennes seront supprimées début 2024.

Pendant les vacances scolaires, nous allons refaire la cour de l'école qui date de plus de 30 ans et qui est fortement dégradée.

En fin d'année, nous allons commencer la rénovation des 2 loyers communaux qui ne correspondent plus aux normes actuelles, ils sont classés G et seront donc interdits à la location au 1er janvier 2024 ; ces travaux concernent les moyens de chauffage, l'isolation, la production d'eau chaude, le changement de menuiseries, etc. Le montant des travaux est estimé à 230 000€ TTC honoraires compris, des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Départemental, DSIL, PALULOS, Fond Vert et la CdC.

Vous allez trouver dans ce journal des infos sur la bibliothèque qui accueille de plus en plus d'usagers, de la pétanque qui profite à fond de son nouveau local et de l'Eveil Saint-Hilairois qui accueille de nouveaux membres avec de nouveaux projets.

Le 28 juin aura lieu à la salle polyvalente une présentation du projet photovoltaïque modifié.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été,



Didier LECOURT

Contacts utiles

CDC Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

USTOM Union Syndicale Traitement Ordures Ménagères

SIPHEM Syndicat Intercommunal Pays Haut Entre deux Mers

OTEM Office Tourisme Entre deux Mers

CLIC Centre Local Information et Coordination LA REOLE

MISSION LOCALE SUD GIRONDE

APEFEM Fourgon France Services

0556717155

0557840020

0556612075

0556236369

0556615310

0772293922

0556611419

Vie à Saint-Hilaire



Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2022 les familles suivantes :

- COLIN
- DE PAZ
- DELIS
- DESCHAMPS
- TISSELIN G
- URDA

Etat-civil

Naissances

de Côme ANTUNÈS ATCHADE le 03/01/2022
de Iago, Henri VILARINO le 11/05/2022
de Edhen AHMEDI le 29/07/2022
Et de Bellina MOUNISSY CHIAPPA le 26/12/2022

Mariages

Cédric AHMEDI et Angélique KERVELLEC le 02/07/2022

Baptêmes civils

Ils nous ont quittés

Yannick CHARBONNIER le 12/09/2022
Alain GILLET le 29/12/2022

Associations Communales

A.C.C.A. Chasse Président : M. Angel PERAZZA
École Buissonnière du Marquetot Présidente : Mme Claire MEYNARD
ÉVEIL ST HILAIROIS Présidence en cours
SAINT HILAIRE LOISIRS Président : M. Thierry CHARBONNIER

**NOUVEL
ABRIBUS
SUR LA ROUTE
DU LAVOIR
Posé par
les élus !**



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut être également accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

IMPORTANT ! La population de chats errants a augmenté ces derniers temps et nous vous rappelons l'importance de la stérilisation des félins !
La stérilisation du chat est un acte responsable. En plus de lui permettre de vivre plus longtemps et en meilleure santé, la stérilisation permet de diminuer le nombre de portées non-désirées et permet de donner une chance aux chats à adopter. Pour info, en quelques années, un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à plusieurs milliers de chatons. La stérilisation des chats présente de nombreux avantages. Tout d'abord, il est observé des changements de comportement fréquents, mais pas systématiques. Les chats stérilisés ont tendance à être plus calmes et moins agressifs que les chats entiers. De plus, ils ne sont plus attirés par les chaleurs des autres chats, et donc les fugues sont moins fréquentes.



Pour connaître votre éligibilité à la fibre :
www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite

Puis contactez votre fournisseur de téléphonie

Le résultat financier 2022 de Saint-Hilaire

Un budget communal est un acte juridique par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses d'une commune, de la même manière qu'un budget familial.

Le budget est composé de deux parties, comportant chacune des recettes et des dépenses :

1 - Une section de fonctionnement :

Cette section regroupe les recettes et dépenses qui reviennent chaque année et qui sont nécessaires au fonctionnement de la commune

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées par les impôts (taxes habitation et foncière), des dotations de l'Etat, les revenus locatifs des bâtiments communaux, etc.

Dans les **dépenses de fonctionnement** on retrouvera par exemple les charges du personnel communal, l'électricité, téléphone, indemnités des élus, intérêts des emprunts, participations aux syndicats intercommunaux, etc.

**Pour l'année 2022, les DEPENSES DE FONCTIONNEMENT de notre commune se sont élevées à 469 793,71 €
Les 4 postes de dépenses les plus importants ont été :**

Charges de personnel (salaires et charges personnel communal...)

281 605,33 €

60%

Charges à caractère général

118 424,65 €

25%

Atténuation de produits (Contribution de la commune à la Communauté des Communes du Réolais)

34 872,00 €

8%

Autres charges de gestion courante

32 339,91 €

7%

**Quant aux RECETTES DE FONCTIONNEMENT, elles ont représenté 508 639,72 €
et les principaux postes de recettes ont été :**

Montant

Poids dans le total des recettes

Dotations & Participations (de l'Etat notamment)

295 593,91 €

58%

Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école

70 343,34 €

14%

Impôts & taxes (habitation, fonciers)

126 037,28 €

23%

Produits des services

29 685,78 €

3%

Autres produits de gestion courante (revenus locatifs)

21 708,82 €

2%

Le résultat financier 2022 de Saint-Hilaire

2 - Une section d'investissement :

L'investissement est financé par un virement de la section de fonctionnement, la récupération de la TVA année N-2 (FCTVA), des subventions (Etat, Département...) et l'excédent de l'année précédente.

L'entretien de la voirie fait partie du fonctionnement, seuls les travaux importants peuvent être inscrits en investissement. Les routes de Villotte VC10, du Pintre VC4, du Moulin VC8 et de La Forêt VC2, 7 et 9 ont été transférées à la Communauté Des Communes pour un coût annuel de 2 050 € par km. Ce coût comprend le revêtement, le curage de fossés et le faucardage.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 59 428,61 €	Montant	Poids dans le total des dépenses
Travaux accessibilité Eglise / Tondeuse /Abri Pétanque	37 267,67 €	63%
Remboursements d'emprunts (Capital)	21 460,94 €	37%

Les recettes d'investissement représentent 137 712,46 €	Montant	Poids dans le total des recettes
FCTVA	0,00 €	0%
Subvention Etat	15 495,81 €	11%
Subvention Département	12 847,00 €	10%
Taxe d'aménagement	7 264,23 €	6%
Excédent de fonctionnement de l'année précédente	52 105,42 €	37%
Emprunt AFL	50 000,00 €	36%

Infos utiles

Coordonnées et horaires de la mairie

Lundi 14H00-18H00
Jeudi 08H30-12H30
Permanence tous les samedis matins 9H-11H30
Tél 05 56 71 00 09
Mail : secretariat@sainthilairedelanoaille.fr
Site internet : www.sainthilairedelanoaille.fr

Entretien des fossés



1^{er} passage en avril
2^{ème} passage en juin
3^{ème} passage en septembre

ÉCOLE DU MARQUELOT

Directrice : A.BEZANILLA / K. MACÉ
Horaires : 9H-12H – 13H30-16H30
Tél : 05 56 61 28 61
Mail : e.sthilairedelanoaille@ac-bordeaux.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Responsable : Sandrine SERRES
Mercredi de 14H30 à 18H30
Tél 05 56 71 69 62
Mail : mediatheque@sainthilairedelanoaille.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Directrice : Sandrine SERRES
7H30/9H – 16H30/18H30
Tél 05 56 71 00 09
Mail : mediatheque@sainthilairedelanoaille.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE :
Le mercredi tous les 15 jours

Jours d'ouverture déchetterie de La Réole :
Mardi au samedi : 09H-12H30 / 13h30-18h00
Horaires été du 15/06 au 15/09 : 07h-14h00

Contact USTOM
05 57 84 00 20
contact@ustom.fr



Hypnose et Cohérence cardiaque
Mme Marie-Cécile CHENARD
06.08.28.79.42 à St Hilaire de la Noaille

ARTISANS

CHARPENTE/COUVERTURE
SARL SAINT-ANDRE : 05 56 71 20 71
PLÂTRERIE/ISOLATION
EURL FOURCADE Dominique : 06 30 60 43 31
COUVREUR / ZINGUEUR / GIROUETTIER
Bruno COMPARIN : 06 61 29 35 43
MAÇONNERIE / GROS OEUVRE
Victor SARAIVA : 06 79 28 05 88
David RONCALLI au L.D. Au Villotte

TARIFS

PÉRISCOLAIRE : Selon le quotient familial
Le matin 0,40€ 0,50€ 0,60€
Le soir 0,50€ 0,60€ 0,70€
Délibération N° 2022/002

RESTAURATION SCOLAIRE : Selon le quotient familial 1€
2,50 € 3€ **Délibération N° 2021/034**
PAUSE MÉRIDIENNE : Selon le quotient familial 0,05€
0,10 € 0,15€ **Délibération N° 2022/002**

SUR LA COMMUNE...

Les Saveurs de MUMU (produits de saison du Portugal)
06 61 27 27 55
Produits maraîchers BIO
Julien PESCI 06 80 47 73 01
Le Champ de QUENTOCH' 06 77 02 08 54
Volailles fermières
Morgan d'Agostino 05 56 61 14 40 ou 06 27 92 63 55
L'ATELIER DE SOPHIE (Retouches et créations couture) 06 88 29 30 90
AESIA Médiation par l'Animal Clothilde TISSELIN 06 83 31 39 07
« IDÉAL CANIN » Éducation canine Sophie COLIN 06.32.58.51.58.
Création de Bougies et plâtres à parfumer
Chrystelle SÉRIS 06 71 79 62 55
Graphiste Justine TROIN 07 83 03 06 87

LE JARDIN DES QUATRE MAINS

Ouverture du 15 avril au 30 juin
Visite sur RDV au 05 56 61 12 76
ou 06 80 21 48 75 Chez M. et Mme CASTELL
Sur la route de Saint-Sève...

GITE LA PEYRIÈRE

Chez Mme Bernadette TALLET 05.56.61.05.93.
www.gite-la-peyriere.fr

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SAINT-HILAIRE LOISIRS

Pétanque tous les samedis soirs de Mai à Octobre et tous les dimanches après-midi en période hivernale.

EVEIL SAINT-HILAIROIS

De nouveaux membres ont rejoint l'équipe de bénévoles avec de nouveaux projets.

Après un repas suivis de jeux de société le 22 avril, une randonnée pédestre est prévue le samedi 24 juin, voir prospectus ci-joint.

A.C.C.A.

La société de chasse continue en plus de son activité de loisir son travail de régulation du grand gibier ainsi que des nuisibles.



Médiathèque de Saint Hilaire de la Noaille

Médiathèque intercommunale du Réolais en Sud Gironde

Venez découvrir la médiathèque de votre village ...

Vous trouverez des romans, des albums, des bandes dessinées, des documentaires pour toute la famille.

Vous serez accueilli par **Jacqueline & Sandrine**

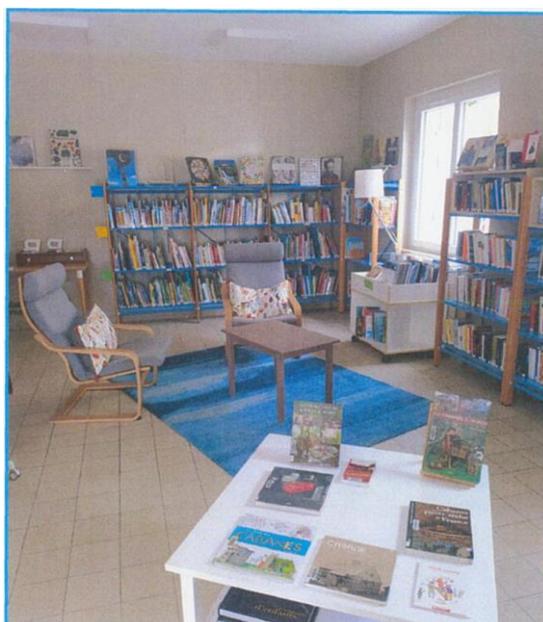
Accès gratuit

et création d'une carte de lecteur valable dans toutes les médiathèques de la CDC du Réolais en Sud Gironde.

Vous ne trouvez pas votre bonheur dans la médiathèque !

Pas de souci, vous pouvez réserver votre livre dans une autre médiathèque.

Il sera livré dans la médiathèque de votre choix.



Horaires d'ouverture

Tous les mercredis
De 14h30 à 18h30

Sauf période estivale :
du 19/07/2023 inclus
au 30/08/2023 inclus.

Contact

SERRES Sandrine
05 56 71 69 62

Mediatheque@
sainthilairedelanoaille.fr

Mairie
05 56 71 00 09

